

Démarche RSE (depuis 2008 avec le Collectif 3D)

Reconnaissance Bordeaux Cultivons Demain – Niveau 3 (depuis 2024)

Le groupe Les Vignerons de Tutiacy est engagé résolument dans une démarche de responsabilité sociétale en cohérence avec les 7 questions centrales de l'ISO 26000 et de l'engagement filière auprès du CIVB avec la reconnaissance RSE « Bordeaux Cultivons Demain » :

Basé sur 4 Piliers :

- Contribuons à une filière attractive : « un acteur majeur du marché, en perpétuel renouveau, pour assurer la pérennité des métiers et des entreprises »
- Faisons vivre notre territoire : « Des artisans, garants d'un savoir-faire unique de production et de commerce, ancrés dans leur territoire »
- Cultivons le dialogue : « Une filière performante avec un temps d'avance sur les attentes des consommateurs et de la société »
- Préservons l'environnement : « Des hommes et des femmes qui anticipent et s'adaptent collectivement pour la préservation des ressources et la sauvegarde des écosystèmes indispensables à la pérennité de leur activité ».

Sécurité (depuis 2006)

Un document unique, permet de recenser et analyser les risques présents au sein de notre structure. Ainsi nous sommes capables de prévenir ces risques grâce à des mesures préventives (formation du personnel, Equipement de Protection Individuel, etc.), de surveillance (calibration détecteur CO2, etc.).

► À la vigne Agrément

L'agrément de l'activité distribution des produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels, obtenu en 2013, nous permet de commercialiser ces produits. Il régit également l'organisation générale de notre structure telle que des formations du personnel, par exemple.

Haute valeur environnementale : 119 représentants, 2853ha en 2025

Niveau le plus élevé d'un dispositif de certification environnementale des exploitations agricoles porté par le ministère de l'Agriculture. C'est une démarche volontaire mise en œuvre par les viticulteurs ou les agriculteurs qui vise à identifier et valoriser les pratiques plus particulièrement respectueuses de l'environnement. Elle s'appuie sur des indicateurs et une exigence de résultats qui portent sur l'intégralité de l'exploitation. Elle est fondée sur quatre thématiques clé : la préservation de la biodiversité (insectes, arbres, haies, bandes enherbées, fleurs, ...) ; la stratégie phytosanitaire ; la gestion de la fertilisation et la gestion de la ressource en eau. Cette certification permet de réduire au minimum la pression des pratiques agricoles sur l'environnement (air, climat, eau, sol, biodiversité, paysages).

Agriculture Biologique et Conversion suivant le règlement Européen, NOP (USA) et JAS (Japon)

37 représentants, 427ha en 2025

Coopérative Les Vignerons de Tutiacy – SAS Vignerons de Tutiacy – Cellier Vinicole du Blayais .

Certifiés en production BIO et en conversion, 473 hectares cultivés sont vinifiés dans le respect du mode de production biologique UE et NOP. Les techniciens viticoles de Tutiacy sont formés dans le suivi particulier de ces vignobles.

► Terra Vitis : 13 représentants, 429ha en 2025

Démarche qui s'appuie sur les trois piliers du développement durable : l'environnement, le social et l'économie. Cette certification garantit notamment les bonnes pratiques agricoles des exploitations viticoles qui la portent ainsi que la traçabilité des activités et du produit de la vigne au verre.
www.terravitis.com



► Fair For Life

Cette certification concerne le Commerce Equitable :

5 producteurs - volume certifié sur les millésimes 2024 et 2025 – Site de Générac

Ce label permet de garantir un juste prix et des débouchés stables en intégrant les coûts de production des producteurs et de la Coopérative.

La mise en place d'un fond de développement permet de soutenir des projets favorables aux besoins des producteurs.

Cette approche renforce la résilience des exploitations familiales et s'intègre dans la démarche RSE des Vignerons de Tutiacy.

► Dans nos chais

ISO 22000 Réception, vinification, élevage en cuve ou en fûts et expédition de vins tranquilles en vrac, vers nos clients ou vers notre centre d'embouteillage.

Norme internationale qui garantit la sécurité alimentaire des consommateurs.

Exemple de bonnes pratiques : protocole d'hygiène, contrôle régulier des contaminants.

> 2010 site de Marillac (Coopérative, siège)

> 2019 site de Civrac de Blaye, Coopérative et Cellier Vinicole du Blayais.

> 2020 site de Lugon (Coopérative et Cellier Vinicole du Blayais)

> 2021 site de Générac (Coopérative) et Périssac (Coopérative)

> 2024 site de Gauriac (Coopérative)

Le site de Cérons est intégré à la démarche sans reconnaissance à date.



► A la mise en bouteille

IFS-BRC Réception du vin brut ou pré mise, préparation, conditionnement, stockage et expéditions de vins en Appellation d'Origine Protégée en bouteilles ou en bag in box.

Normes internationales définies par la grande distribution pour garantir un produit sain jusqu'à sa mise à disposition au consommateur.

Bonnes pratiques : contrôles à chaque étape, depuis la réception des matières sèches, la mise en bouteille, le stockage et l'expédition des produits finis.



► Dans nos chais et à l'embouteillage

Vegan (depuis 2018)

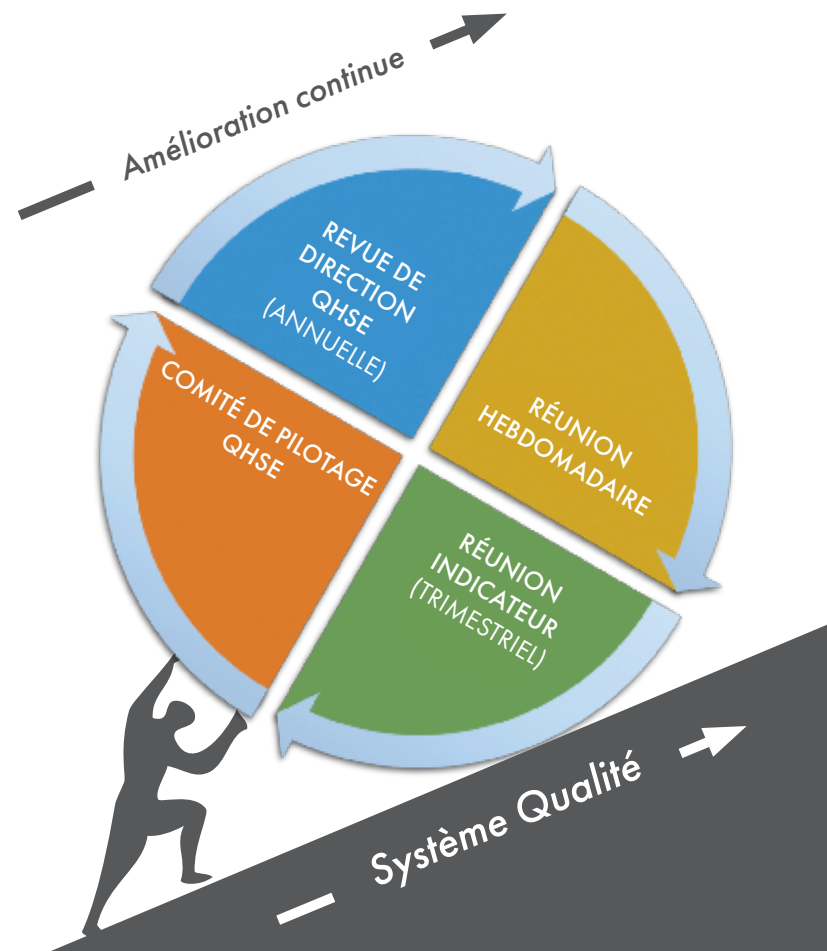
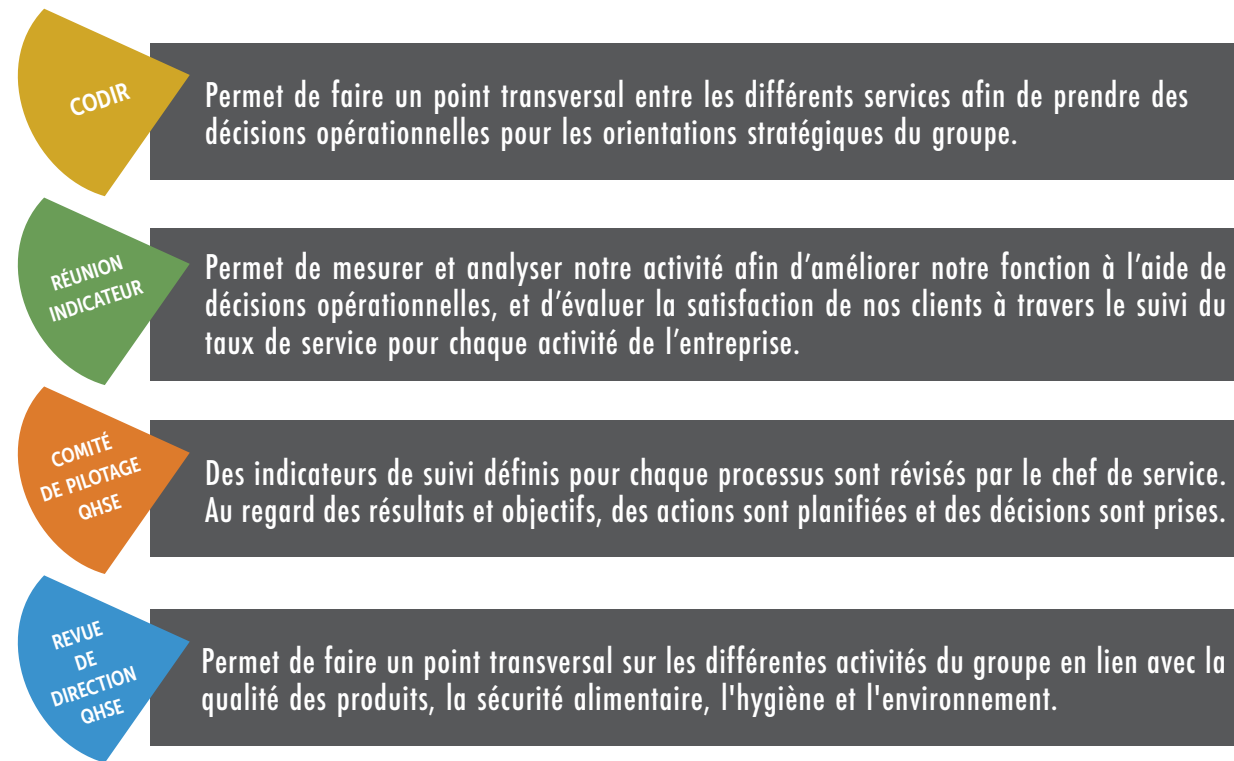
Nous nous engageons à produire des vins végétariens en fonction des besoins de nos clients. Pour plus d'information, contactez notre service commercial.

Pour manager notre démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), notre groupe utilise un système de management intégré basé sur plusieurs certifications reconnues, nous permettant de déployer les certifications sur la totalité de nos sites de production.



L'ensemble des cahiers des charges, certificats et autres documents relatifs à ces certifications sont disponibles auprès du service qualité Tutiacy.

Les outils disponibles au sein du système QHSE



Document mis à jour en février 2026



CERTIFICATIONS DU GROUPE TUTTIAC

Toutes les certifications qualité du groupe citées ci-dessous sont basées sur une approche suivant la norme ISO 9001.

Le principe étant de garantir la satisfaction de nos clients par la mise en place de procédures et de contrôles internes.

Des indicateurs mesurent cette satisfaction et des actions concrètes sont mises en place pour améliorer nos produits et services.